AÏN DEFLA

Les vols de câbles téléphoniques continuent

Lundi dernier, sur la base d'information faisant état d'un vol de câbles téléphoniques par une bande, dans le quartier de Oued Rihane, à l'entrée ouest de Khemis Miliana, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Khemis Miliana sont intervenus sur-le-champ. Ils ont ainsi interpellé cinq individus âgés de 16 à 18 ans en flagrant délit de vol de 2 bobines de 40 m de câbles téléphoniques de 112 paires appartenant à la société Algérie Télécom.

Après la garde à vue réglementaire, quatre d'entre eux ont été déférés au parquet de Khemis Miliana.

Après les avoir entendus, le procureur de la République a ordonné leur mise sous mandat de dépôt alors qu'un cinquième demeure en fuite.

Cependant, il faut remarquer qu'il ne s'agit là que d'une goutte d'eau dans l'océan tant ce genre de vols qui ciblent les câbles téléphoniques de cuivre a atteint des proportions alarmantes.

Selon des informations recueillies auprès de différentes sources, durant l'année 2012, ce ne sont pas moins de 43 vols qui ont été commis rien que dans 22 localités des trois daïras de l'est de la wilaya, à savoir Khemis Miliana, Djendel et Boumedfaâ.

Les auteurs de ces vols se sont accaparés de 1 290 m de câbles de 224 paires, de 400 m de 7 paires, 1 650 m de 56 paires, 500 m de 112 paires, 850 m de 28 paires, 1 080 m de 896 paires et 700 m de 448 paires. Ce sont surtout les gros câbles qui contiennent le plus de cuivre qui sont convoités.

Il a été constaté qu'en certains endroits, comme à Khemis Miliana, Hay Boutane, ou à Djendel, les câbles ont été volés, sur des centaines de mètres, jusqu'à 5 fois de suite, aux mêmes endroits, parfois même au lendemain de la remise en place de câbles neufs par les services techniques de la société. Il y a eu même un vol de 80 m de câbles de 896 paires le 14 mars 2012 à l'entrepôt de Hay Boutane de Khemis Miliana.

Ce bilan est très loin d'être exhaustif puisqu'il ne concerne que 3 des 14 daïras que compte la wilaya et seulement au cours de l'année 2012. Il soulève, également, moult questions. Qu'en est-il ailleurs, dans d'autres daïras, d'autres wilayas ?

Par ailleurs, le fait que ces vols sont perpétrés dans diverses localités éloignées les unes des autres, parfois au même moment dénote de la présence d'un réseau spécialisé maîtrisant la technique d'extraction de ces câbles, aériens ou souterrains et disposant de moyens et matériels nécessaires.

On est en droit de se demander ce que l'on fait du cuivre récolté après sa cuisson, les lieux où on procède à sa cuisson, sa destination, et ses bénéficiaires ?

Karim O.

BIR OULD KHELIFA

Un couple de personnes âgées périt dans un incendie domestique

Un incendie a eu lieu jeudi en début d'après-midi aux environs de 13h, dans une bâtisse en R+1, située à la cité Enasr à l'entrée nord de la ville de Bir Ould Khelifa, au sud de Khemis Miliana.

Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux et maîtrisé le feu qui s'était déclaré dans une chambre du rez-de- chaussée, ils ont découvert les corps des deux personnes carbonisées, le mari âgé de 81 ans et sa femme âgée de 71 ans.

Selon les premières constatations, elles ont inhalé une importante quantité de monoxyde de carbone, provenant d'un appareil de chauffage au gaz butane défectueux. Le feu a d'abord pris dans la literie puis s'est répandue dans toute la chambre du couple.

Les corps calcinés des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana. La brigade de gendarmerie locale a ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances précises de ce drame. Notons qu'il s'agit là du cinquième cas de ce genre d'accident enregistré depuis le 1er janvier dernier.

K. O.

La peur du terrorisme refait surface dans certaines localités isolées

Les habitants de la commune de Birbouche, située dans l'extrême sud-est de la wilaya de Aïn Defla, manifestent de vives inquiétudes quant à leur sécurité, inquiétudes qui ne cessent d'augmenter après la fermeture des casernements de la garde communale depuis quelque temps, ceci après que la dissolution de ce corps de sécurité ait été décidée en haut lieu.

Ces craintes sont d'autant plus accentuées du fait du caractère géographique montagneux de la région et que ladite commune est limitrophe avec le sud de la wilaya de Médéa. La demande de la mise en place d'une structure assurant leur sécurité, selon les habitants de la commune devient de plus en plus express et revêt un caractère d'urgence et indispensable. Les citoyens n'arrivent pas à concevoir qu'une population de 5 000 âmes reste sans protection sécuritaire, surtout, selon des sources locales, après l'exode des habitants du lieudit «El Mardouma» très isolé. En effet, El Mardouma étant le dernier point habité de la région, exode vers Birbouche, qui ne fait qu'accentuer le caractère déjà déshérité du chef-lieu de la commune. Ces sources locales rappellent que leur région a constitué de par le passé, une zone de passage des groupes armés venant du sud de la wilaya de Médéa pour perpétrer des actions terroristes dans la région. Ces craintes ont été aggravées après qu'un café maure situé en ville et une salle de sport aient été saccagés tout récemment. Par ailleurs, il nous a été donné d'apprendre que les habitants du lieudit Sidi El Ghoul, au sud-est de Miliana prennent peur aussi après le départ de la garde communale même si pour l'instant on n'assiste à aucun départ des habitants de la localité.

K. O.

CHERCHELL

Les handicapés fêtent le 14 Mars

La célébration de la Journée du 14 mars, dédiée aux personnes handicapées a été l'occasion d'organiser à Cherchell, une rencontre conviviale entre les responsables locaux et l'Association des personnes handicapées. Lors de cette manifestation, le chef de la daïra de Cherchell, avait revélé qu'un local composé de plusieurs pièces a été affecté à l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), en vue de permettre une meilleure prise en charge et un meilleur accueil des personnes handicapées.

Cette heureuse nouvelle n'a pas manqué d'enthousiasmer l'ensemble des personnes handicapées présentes à cet événement. Notre interlocuteur précisera à l'assistance que c'est sur initiative de M. le wali de Tipasa, qu'une telle décision fut concrétisée.

M. Toudjine, le directeur régional de l'ONAAPH, s'est dit ravi de cette nouvelle structure dédiée à la prise en charge des personnes handicapées en déclarant que des équipements modernes viennent enrichir la panoplie des moyens de déplacement qui leur sont attribués, à l'instar de l'orthèse en carbone, du fauteuil roulant en aluminium, de la chaussure pour diabétiques, de la selle d'abduction mobile pour enfants (SAMO), et des installations ultramodernes pour la prise en charge des malentendants.

M. Moussa, le président de l'APC de Cherchell, ainsi que le chef de daïra de Cherchell, ont distribué à cette occasion des fauteuils roulants à des personnes handicapées.

Larbi Houari

TIZI-OUZOU

Encore une pénurie de ciment

Le ciment à 1 300 DA, et ceci si on arrive encore à en trouver dans la wilaya de Tizi-Ouzou ! Voilà encore un autre coup dur pour le secteur du BTP qui tourne déjà au ralenti depuis plusieurs semaines en raison des intempéries.

Ainsi, depuis l'arrêt de production de la cimenterie de Sour El Ghouzlane, principal fournisseur pour tout le centre du pays, le prix de ce matériau de construction n'a cessé de grimper, au grand dam des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, mais aussi de ces milliers d'auto-constructeurs qui sont contraints d'arrêter leurs petits chantiers. Il faut souligner que les prix de la ferraille, tous diamètres confondus, ont également augmenté dès lors qu'un quintal coûte pas moins de 6 000 DA. C'est dire que c'est tout le monde qui commence à s'inquiéter même si le gouvernement a procédé à une vaste opération d'importation depuis plusieurs pays de ces matériaux de construction, trop demandés sur le marché.

Il convient de rappeler que s'il y a, en effet, un marché fluctuant, c'est bel et bien celui du ciment que les pouvoirs publics n'ont jamais pu réguler. Pis, la spéculation est toujours en vigueur surtout qu'énormément d'argent circule dans le circuit informel de ces produits indispensables au développement infrastructurel de la région. Car, faudrait-il le signaler, il n'y a pas seulement la mafia du sable, mais il y a aussi celles du ciment et de la ferraille qui sont plus redoutables.

Amayas Idir

PROJET DU GRAND STADE

Des expropriés exigent une indemnisation équitable

La construction d'un stade omnisports d'une capacité de 50 000 places, au lieudit Bouaïd à l'entrée ouest de Tizi Ouzou, n'a pas fini de faire des mécontents. Les familles expropriées sur le site ont adressé maints recours pour que le prix du mètre carré soit revu à la hausse. Des parcelles exploitées et mises en valeur ont disparu sous le béton. Un fellah, I. M., qui s'est présenté à notre bureau de Tizi Ouzou, crie à la hogra «J'exploitais une parcelle de 4,5 ha, un verger en plein rendement, depuis 2005, date d'expropriation, je n'ai reçu aucune indemnisation. Le prix fixé au mètre carré est dérisoire et je suis réduit au chômage depuis des années...» L'indemnisation des familles expropriées dévolue à la Direction de la jeunesse et des sports traîne selon notre source pour moultes raisons. Les familles concernées multiplient les démarches pour se mettre en conformité avec la législation en vigueur.

Toutefois, l'indemnisation reste spécifique et différemment appréciée par les ex-propriétaires pour ce projet d'utilité publique.

T. B.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF - ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AIN T'BINET WILAYA DE SETIF

NIF : 40.80.150.000.19.003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 036.62.10.69/036.62.12.82

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° ..../2013, que le projet indiqué ci-dessous est provisoirement attribué comme suit :

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
Réparation des glissements sur RN 09 PK 92+600 Lot route	MEKHALFI-IMAD	33.552.090,00	06 Mois	71	Qualifiée techniquement moins-disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-cité, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la Commission des marchés de la wilaya de Sétif dans un délai de 10 jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

NIF de l'entreprise MEKHALFI-IMAD 178190200530140

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres peuvent se rapprocher de la Direction des travaux publics service de l'entretien et de l'exploitation dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres.

Anep N° 512 364 - Le Soir d'Algérie du 16/03/2013